



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Accession a la propriete

Question au Gouvernement n° 1905

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Christian Dupuy.

M. Christian Dupuy. Monsieur le ministre delegue au logement, chacun reconnait le succes du pret a taux zero. En effet, ce sont 131 000 prêts qui ont été attribués en un an au lieu des 120 000 prévus initialement et les principaux bénéficiaires ont été les ménages a revenus modestes.

Toutefois, les prêts a taux zero ne trouvent pas a s'appliquer dans l'agglomération parisienne. En outre, la presse s'est fait l'écho ces derniers jours d'inquiétudes quant a certaines modifications qui pourraient être apportées a ce dispositif. Pouvez-vous, monsieur le ministre, apaiser ces craintes et nous indiquer si vous entendez apporter des modifications au dispositif afin de le rendre applicable a Paris et a la petite couronne ? Plus généralement, pouvez-vous nous éclairer sur l'avenir du pret a taux zero ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue au logement.

M. Pierre-Andre Perissol, ministre delegue au logement. Monsieur le deputé, au-dela du succes que vous évoquez on constate que ces prêts ont bénéficié surtout aux jeunes - les deux tiers des bénéficiaires ont moins de trente-cinq ans -, aux milieux populaires - 60 % des bénéficiaires sont des ouvriers ou des employés - et surtout, comme vous l'avez dit, aux petits revenus puisque, en moyenne, les bénéficiaires gagnent autour de 13 000 francs par mois.

C'est un exemple de la volonté de réforme du Gouvernement puisque, avec le même coût pour le contribuable, nous aidons quatre fois plus de ménages et nous les aidons mieux. C'est aussi un exemple de l'action menée par ce gouvernement pour plus de cohésion sociale, pour plus d'espérance sociale.

Vous évoquez des inquiétudes pour l'avenir. L'accession sociale était en panne. Il fallait la réformer. Nous l'avons fait. Elle est aujourd'hui relancée. Nous allons donc continuer. En 1997, il y aura autant de moyens, c'est-à-dire autant de prêts avec le même barème. Simplement, cela coûtera un peu moins cher - 10 % de moins - grâce a la baisse des taux d'intérêt, qui est le fruit de la politique économique de ce gouvernement. Je suis persuadé, monsieur le député, que l'Ile-de-France pourra jouer tout son rôle en matière de prêt a taux zero dans la mesure où, grâce a sa politique foncière, elle saura avoir des prix compatibles avec cette aide. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Christian Dupuy.

M. Christian Dupuy. Monsieur le ministre delegue au logement, chacun reconnait le succes du pret a taux zero. En effet, ce sont 131 000 prêts qui ont été attribués en un an au lieu des 120 000 prévus initialement et les principaux bénéficiaires ont été les ménages a revenus modestes.

Toutefois, les prêts a taux zero ne trouvent pas a s'appliquer dans l'agglomération parisienne. En outre, la presse s'est fait l'écho ces derniers jours d'inquiétudes quant a certaines modifications qui pourraient être

apportées à ce dispositif. Pouvez-vous, monsieur le ministre, apaiser ces craintes et nous indiquer si vous entendez apporter des modifications au dispositif afin de le rendre applicable à Paris et à la petite couronne ? Plus généralement, pouvez-vous nous éclairer sur l'avenir du prêt à taux zéro ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au logement.

M. Pierre-André Perissol, ministre délégué au logement. Monsieur le député, au-delà du succès que vous évoquez on constate que ces prêts ont bénéficié surtout aux jeunes - les deux tiers des bénéficiaires ont moins de trente-cinq ans -, aux milieux populaires - 60 % des bénéficiaires sont des ouvriers ou des employés - et surtout, comme vous l'avez dit, aux petits revenus puisque, en moyenne, les bénéficiaires gagnent autour de 13 000 francs par mois.

C'est un exemple de la volonté de réforme du Gouvernement puisque, avec le même coût pour le contribuable, nous aidons quatre fois plus de ménages et nous les aidons mieux. C'est aussi un exemple de l'action menée par ce gouvernement pour plus de cohésion sociale, pour plus d'espérance sociale.

Vous évoquez des inquiétudes pour l'avenir. L'accès social était en panne. Il fallait la réformer. Nous l'avons fait. Elle est aujourd'hui relancée. Nous allons donc continuer. En 1997, il y aura autant de moyens, c'est-à-dire autant de prêts avec le même barème. Simplement, cela coûtera un peu moins cher - 10 % de moins - grâce à la baisse des taux d'intérêt, qui est le fruit de la politique économique de ce gouvernement. Je suis persuadé, monsieur le député, que l'Ile-de-France pourra jouer tout son rôle en matière de prêt à taux zéro dans la mesure où, grâce à sa politique foncière, elle saura avoir des prix compatibles avec cette aide. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Dupuy Christian](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1905

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1996, page 6246

Réponse publiée le : 31 octobre 1996, page 6246

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 1996